

Financière Feronia I
7, rue Vignon
75008 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

BDO MEDITERRANEE
Le Silo
35 quai du Lazaret
13002 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-Bastia

Financière Feronia I

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société Financière Feronia I,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés et par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière Feronia I relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux et Marseille, le 28 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

BDO MEDITERRANEE



Edouard Mas



Christine Blanc-Patin



Isabelle Calvet



Financière Feronia I

7 Rue Vignon

75008 PARIS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	257 819 561		257 819 561	257 819 561		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	257 819 561		257 819 561	257 819 561		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	4 802		4 802	4 614	188	4. 07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	253		253	2 600	2 347-	90. 28-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	5 055		5 055	7 214	2 159-	29. 93-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	257 824 616		257 824 616	257 826 775	2 159-	0. 00-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 568 634)	2 568 634		2 568 634			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	255 297 816		255 297 816			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	124 093-		81 875-		42 218-	51. 56-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 246-		42 218-		15 972	37. 83
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	86 290		63 125		23 165	36. 70
	Total I	257 802 402		257 805 482		3 080-	0. 00-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	270		270			
	Emprunts et dettes financières diverses	9 150		150		9 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 794		20 872		8 079-	38. 71-
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	22 214		21 293		921	4. 33
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	257 824 616		257 826 775		2 159-	0. 00-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 22 214 21 293

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits					1	1-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)					1	1-	100. 00-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 080	19 053		15 973-	83. 83-
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 080	19 053		15 973-	83. 83-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 080-	19 052-		15 972	83. 83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 080-		19 052-	15 972	83. 83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		23 165		23 165		
Total VIII		23 165		23 165		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		23 165-		23 165-		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)				1	1-	100. 00-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		26 246		42 218	15 973-	37. 83-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 246-		42 218-	15 972	37. 83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Charges à payer	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Historique :

Le 11 mars 2020, le groupe Ceva Santé Animale a renouvelé son actionnariat avec l'arrivée au capital de sa holding de nouveaux partenaires internationaux : Théthys Invest (France), PSP Investments (Canada), Mitsui & Co (Japon), Klocke Gruppe (Allemagne) et Continental Grain Company (USA). Ces investisseurs viennent compléter l'actionnariat majoritaire représenté par le management, ainsi que les partenaires historiques (Sofiproteol, Mérieux Equity Partners, Sagard, EMZ, Hopu Investments,).

La société Financière Senior Cinqus S.A.S est ainsi devenue la nouvelle holding de tête du Groupe Ceva Santé Animale, à l'occasion de l'acquisition par voie d'apport ou d'achat en numéraire de la totalité des actions de la société Financière Senior Mendel (anciennement tête du Groupe Ceva).

La société Financière Feronia I a été créée le 31 janvier 2020 dans ce contexte de réorganisation juridique de l'actionnariat. Elle a pour objet social l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans le Groupe Ceva, à savoir la société Financière Senior Cinqus et ses filiales directes et indirectes ainsi que toute société détenant directement ou indirectement des actions dans Financière Senior Cinqus et ses filiales directes et indirectes.

Faits significatifs de l'exercice :

Les événements suivants n'ont pas d'impacts directs sur la société mais le Groupe Financière Senior Cinqus dans lequel la société détient des participations significatives a été impacté par les éléments suivants :

Guerre en Ukraine

Dans le cadre du conflit en Ukraine, le Groupe Financière Senior Cinqus suit avec la plus grande attention le développement de la situation en ayant pour priorités la santé et la sécurité de ses employés et la réduction de ses risques. La santé financière de la société n'est pas significativement affectée par ce conflit.

Environnement macroéconomique

Dans un contexte géopolitique et économique incertain et volatil, le Groupe est particulièrement vigilant sur les impacts que peuvent avoir l'inflation des coûts, les éventuelles ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement et la fluctuation des taux d'intérêt. Ce contexte n'a pas impacté significativement les comptes de la société au cours de l'exercice 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	25 7 819 561		
TOTAL	25 7 819 561		
TOTAL GENERAL	25 7 819 561		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			257 819 561	257 819 561
TOTAL			257 819 561	257 819 561
TOTAL GENERAL			257 819 561	257 819 561

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	4 802	4 802	
TOTAL	4 802	4 802	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	270	270		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 794	12 794		
Groupe et associés	9 150	9 150		
TOTAL	22 214	22 214		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	Fin
Actions ordinaires	0. 0100	256 863 454			256 863 454
Action de préférence A	0. 0100	1			1

La société est à capital variable.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 744
Total	12 014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Participations non reprises en A			
- françaises	1 366 382 851	20,17	19 866 500

Financière Feronia I détient par ailleurs une action dans Financière Feronia II, Financière Feronia & Associés (FFA), FFA I, FFA III, FFA IV, FFA V, FFA VI, FFA VII, FFA VIII et FFA IX. Cette action lui confère le contrôle de ces sociétés.

La société Financière Feronia I est la société consolidante du groupe Financière Senior Cinqus

Financière Feronia I
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 7, rue Vignon – 75008 Paris
880 470 646 R.C.S. Paris
la « **Société** »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA
CONSULTATION ECRITE
DES ASSOCIES
DU 10 JUILLET 2024**

I

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 juillet,

En application des dispositions statutaires, Monsieur Marc Prikazsky, agissant en sa qualité de Président de la Société a consulté les actionnaires de la Société par courriel en date du 2 juillet 2024 sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels et consolidés :

- [...]
- Affectation des résultats,

- Pouvoirs.

Le Président indique que les commissaires aux comptes de la Société, qui ont été préalablement informés du projet des présentes résolutions, n'ont pas formulé d'observations autres que celles figurant dans leurs rapports.

II

La demande de consultation comprenait :

- Le rapport du Président,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés intégrant les comptes de l'exercice, ainsi que sur les conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Le lien électronique donnant accès au bulletin de vote reprenant les projets de résolutions sur lesquelles les Associés sont consultés.

III

Conformément aux dispositions statutaires, les associés ont été priés de renvoyer leur bulletin de vote dans un délai de 8 jours à compter de la date de l'envoi de la consultation, soit au 9 juillet 2024 au plus tard, les associés dont le vote n'était pas reçu dans ce délai étant considérés comme ayant approuvé chacune des résolutions soumises à consultation.

Il ressort du dépouillement des bulletins parvenus dans le délai fixé que les résolutions ci-après ont été approuvées comme suit :

[...]

TROISIEME RESOLUTION

Sur la proposition du Président, les Associés décident d'affecter la perte de l'exercice 2023, ressortant à 26 246 euros au compte de report à nouveau qui s'élèvera alors à une somme négative de 150 339 euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucun versement de dividende depuis la création de la société.

Cette résolution est approuvée par 513.810.245 voix « pour », représentant 100% des droits de vote dont 475.004.366 voix exprimées représentant 92,45% des droits de vote et 38.805.879 voix non exprimées représentant 7,55% des droits de vote.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités que besoin sera.

Cette résolution est approuvée par 513.810.245 voix « pour », représentant 100% des droits de vote dont 475.004.366 voix exprimées représentant 92,45% des droits de vote et 38.805.879 voix non exprimées représentant 7,55% des droits de vote.

Par suite, il est constaté que ces résolutions sont régulières et définitives.

[...]

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus relatées.

Pour extrait certifié conforme le 18 juillet 2024

DocuSigned by:
Valerie Mazeaud
01BEEC56F000484...

Valérie Mazeaud

Dûment habilitée aux fins des présentes



Financière Feronia I

7 Rue Vignon

75008 PARIS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	257 819 561		257 819 561	257 819 561		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	257 819 561		257 819 561	257 819 561		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	4 802		4 802	4 614	188	4. 07
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	253		253	2 600	2 347-	90. 28-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	5 055		5 055	7 214	2 159-	29. 93-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	257 824 616		257 824 616	257 826 775	2 159-	0. 00-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 568 634)	2 568 634		2 568 634			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	255 297 816		255 297 816			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	124 093-		81 875-		42 218-	51. 56-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 246-		42 218-		15 972	37. 83
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	86 290		63 125		23 165	36. 70
	Total I	257 802 402		257 805 482		3 080-	0. 00-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	270		270			
	Emprunts et dettes financières diverses	9 150		150		9 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 794		20 872		8 079-	38. 71-
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	22 214		21 293		921	4. 33
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	257 824 616		257 826 775		2 159-	0. 00-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 22 214 21 293

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits					1	1-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)					1	1-	100. 00-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 080	19 053		15 973-	83. 83-
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 080	19 053		15 973-	83. 83-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 080-	19 052-		15 972	83. 83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 080-		19 052-	15 972	83. 83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		23 165		23 165		
Total VIII		23 165		23 165		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		23 165-		23 165-		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)				1	1-	100. 00-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		26 246		42 218	15 973-	37. 83-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 246-		42 218-	15 972	37. 83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° C00510 en Euros.

ORIGA GROUP

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Charges à payer	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Historique :

Le 11 mars 2020, le groupe Ceva Santé Animale a renouvelé son actionnariat avec l'arrivée au capital de sa holding de nouveaux partenaires internationaux : Théthys Invest (France), PSP Investments (Canada), Mitsui & Co (Japon), Klocke Gruppe (Allemagne) et Continental Grain Company (USA). Ces investisseurs viennent compléter l'actionnariat majoritaire représenté par le management, ainsi que les partenaires historiques (Sofiproteol, Mérieux Equity Partners, Sagard, EMZ, Hopu Investments,).

La société Financière Senior Cinqus S.A.S est ainsi devenue la nouvelle holding de tête du Groupe Ceva Santé Animale, à l'occasion de l'acquisition par voie d'apport ou d'achat en numéraire de la totalité des actions de la société Financière Senior Mendel (anciennement tête du Groupe Ceva).

La société Financière Feronia I a été créée le 31 janvier 2020 dans ce contexte de réorganisation juridique de l'actionnariat. Elle a pour objet social l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans le Groupe Ceva, à savoir la société Financière Senior Cinqus et ses filiales directes et indirectes ainsi que toute société détenant directement ou indirectement des actions dans Financière Senior Cinqus et ses filiales directes et indirectes.

Faits significatifs de l'exercice :

Les événements suivants n'ont pas d'impacts directs sur la société mais le Groupe Financière Senior Cinqus dans lequel la société détient des participations significatives a été impacté par les éléments suivants :

Guerre en Ukraine

Dans le cadre du conflit en Ukraine, le Groupe Financière Senior Cinqus suit avec la plus grande attention le développement de la situation en ayant pour priorités la santé et la sécurité de ses employés et la réduction de ses risques. La santé financière de la société n'est pas significativement affectée par ce conflit.

Environnement macroéconomique

Dans un contexte géopolitique et économique incertain et volatil, le Groupe est particulièrement vigilant sur les impacts que peuvent avoir l'inflation des coûts, les éventuelles ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement et la fluctuation des taux d'intérêt. Ce contexte n'a pas impacté significativement les comptes de la société au cours de l'exercice 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	25 7 819 561		
TOTAL	25 7 819 561		
TOTAL GENERAL	25 7 819 561		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			257 819 561	257 819 561
TOTAL			257 819 561	257 819 561
TOTAL GENERAL			257 819 561	257 819 561

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	4 802	4 802	
TOTAL	4 802	4 802	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	270	270		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 794	12 794		
Groupe et associés	9 150	9 150		
TOTAL	22 214	22 214		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0. 0100	255366447	1 497 007		256863454
Action de préférence A	0. 0100	1			1

La société est à capital variable.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 7 0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 1 7 4 4
Total	1 2 0 1 4